

L'honorable H. A. Olson (ministre d'État chargé du Développement économique): Honorables sénateurs, naturellement, nous n'irons pas jusqu'à commenter le bien-fondé de ce mouvement de contestation. Cependant, je rappelle que des paiements ont été versés à partir de critères d'admissibilité et qu'un très fort pourcentage de ceux qui ont réclamé une indemnisation pour la sécheresse de 1980, en ont bénéficié.

Il existe toujours un certain nombre de cas situés le long de la frontière géographique ou, si je puis dire, sur la ligne de démarcation des critères, et ces cas doivent être examinés par un comité de révision. Les cas ont été étudiés et les dossiers sont maintenant entre les mains des ministères responsables, soit le ministère de l'Expansion économique régionale et celui de l'Agriculture. Nous verrons s'il y a lieu d'assouplir un peu les règles afin de donner satisfaction à des cas particuliers.

Je vais essayer de savoir combien de cas il reste à régler; chose certaine, nous cherchons à être justes et raisonnables dans la mesure du possible en appliquant uniformément les critères en question. Mon collègue sait sûrement que ce genre de chose soulève toujours des problèmes, car outre des cas qui répondent parfaitement aux critères, il y en a d'autres qui sont juste à la limite. Nous voulons agir avec équité mais malheureusement, il faut procéder d'une façon expéditive dans certaines circonstances. Mais l'équité est le premier critère que nous respectons.

Le sénateur Nurgitz: Le ministre peut-il nous assurer que dans chaque cas où l'intéressé répondait parfaitement aux critères, le gouvernement a versé l'indemnisation et que par conséquent, l'Association des naisseurs de l'Ouest est totalement dans l'erreur en affirmant que certains agriculteurs qui répondaient pourtant aux critères, n'ont pas été indemnisés.

● (1410)

Le sénateur Olson: Les honorables sénateurs savent que tous ceux qui répondaient aux critères ont été payés. Certaines personnes croyaient y répondre; toutefois, quand la commission d'examen ou les évaluateurs ont reçu leur demande, ils ont constaté que, pour une raison ou pour une autre, ces personnes n'étaient pas admissibles. Comme le sait pertinemment mon honorable collègue, l'un des critères veut qu'en une certaine période, il soit tombé plus de 50 p. 100 de la précipitation normale, et l'autre critère exige 80 p. 100 d'une récolte normale au cours de la période en question, pourcentage qui, par la suite, a été rajusté de deux ou trois points, en fait, je crois de quatre points.

Par conséquent, tout ceux qui répondaient nettement aux critères ont été payés. Toutefois, peut-être en reste-t-il quelques autres qui sont également admissibles, mais comme nous le disait l'honorable sénateur, leur production n'était pas tout à fait conforme aux critères établis dans la formule originale.

L'honorable Duff Roblin (leader adjoint de l'opposition): Je voudrais poser une question supplémentaire au ministre. Est-ce vrai que quelque 3,000 cas font l'objet d'un examen ou d'un appel en ce moment? Dans l'affirmative, qui est chargé de trancher ces cas?

Le sénateur Olson: Honorables sénateurs, je ne suis pas tout à fait sûr du nombre exact mais je ne serais guère surpris que le chiffre cité par notre collègue soit exact. La dernière fois qu'on m'en a parlé, il avait été donné suite à environ 22,000 demandes. Il se peut que quelque 2,000 ou 3,000 cas environ demeurent encore en suspens. Le ministre voudra peut-être envisager d'apporter certaines modifications s'il constate que certains critères sont trop sévères et privent des gens qui, autrement, auraient été admissibles à ces paiements. J'espère donc qu'il modifiera ces règlements afin que nous puissions ordonner, si l'on me permet l'expression, au Conseil du Trésor d'autoriser les paiements.

Le sénateur Roblin: Le ministre pourrait-il nous faire savoir aussitôt qu'il le pourra quand ces questions seront réglées. Après tout, le problème qui nous occupe existe depuis un bon moment déjà. Le ministre de l'Agriculture—qui, en passant, a laissé son veau aveugle en Saskatchewan, je crois, car il ne l'a pas amené à Ottawa—aurait reconnu que le gouvernement fédéral a fait preuve d'incurie dans cette affaire. Je ne sais pas si notre honorable collègue est d'accord là-dessus ou non, et si le ministre a bel et bien tenu ces propos, ce dont je suis presque certain. Toutefois, qu'il nous dise quand ces décisions seront prises. Pourrait-il nous faire connaître le mandat permettant l'octroi de ces paiements? Peut-être qu'il pourrait également nous faire état des sommes versées jusqu'ici.

Le sénateur Olson: Je puis obtenir certaines de ces données. Je m'engage même à le faire. Toutefois, je me dois dans ce cas de me dissocier publiquement du ministre de l'Agriculture s'il a bel et bien déclaré que le gouvernement a fait preuve d'ineptie dans cette affaire. D'après moi, le gouvernement a fait de l'excellent travail à cet égard, comme nous sommes en droit de nous y attendre de sa part.

L'honorable Royce Frith (leader adjoint du gouvernement): C'est là une des expressions préférées du sénateur Flynn.

L'honorable Jacques Flynn (leader de l'opposition): De l'excellent travail!

Le sénateur Olson: Je sais que nous avons innové en augmentant le personnel dans le but de faire face à une situation très difficile. En fait—et le sénateur Roblin nous en saura gré—quand nous avons fini d'évaluer les dégâts causés par la sécheresse dans l'ouest du pays, nous avons constaté que certaines régions étaient clairement délimitées par certaines tendances météorologiques. Toutefois, bon nombre de ces régions, où l'on a fait certains de ces paiements, étaient dispersées un peu au hasard, compte tenu du taux de précipitation, car certaines pluies assez fortes ont quelque peu atténué les dégâts en question. Ce facteur nous rend la tâche particulièrement difficile pour ce qui est d'établir des critères uniformes. Eu égard à toutes ces circonstances, je suis d'avis que le gouvernement s'est assez bien tiré d'affaire.

Le sénateur Nurgitz: Je voudrais poser une dernière question supplémentaire à ce même sujet. Le ministre pourrait-il également confirmer si, des nombreux cas entendus par la commission d'examen créée par le gouvernement, il y a eu environ 3,000 cas pour lesquels la commission recommandait que des paiements soient versés et pour lesquels, à ce jour, aucun paiement ne l'a été?